

DECLARATION DE LA FCPE

Au CDEN du 17 SEPTEMBRE 2015

Monsieur le Préfet, Monsieur le directeur d'Académie, Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Chacun d'entre nous est attaché à la concertation, au dialogue et c'est en tout cas une volonté partagée tant par les parents d'élèves que par les organisations syndicales. Le gouvernement et ses représentants nous répètent à loisir qu'ils sont eux aussi très impliqués dans le dialogue avec les différents acteurs de l'école.

Dans les faits, nous mesurons que nos revendications sont loin d'être entendues, et les parents d'élèves (et les organisations syndicales) se trouvent désemparés face au démantèlement de l'école publique dans notre département.

C'est pourquoi, d'un commun accord, avec les représentants des personnels des syndicats ici présents et la Fédération des conseils de parents d'élèves, nous ne siégerons pas au CDEN.

Lors du dernier CDEN, les représentants du SNUIPP FSU, de l'UNSA, de la FCPE, du SGEN CFDT, des DDEN et même des élus avaient manifesté leur opposition au projet, jugé trop rapide et sans réflexion, des fermetures d'écoles de la ville de Nevers. A cet effet, nous vous avons remis un courrier daté du 14 avril rappelant que les dispositions réglementaires n'étaient même pas respectées dans le cadre de ce projet portant un rude coup à l'école, aux enfants et notamment à ceux des quartiers les plus défavorisés, aux familles et aux enseignants.

En effet, la circulaire 2003-104 du 3/07/2003 précise que le CDEN doit obligatoirement être consulté sur tous les projets de fermetures et d'ouvertures de classes du primaires, ainsi le gouvernement édicte les règles que ses représentants décident de ne pas appliquer, vous comprendrez bien

que ce n'est pas acceptable. Chacun doit jouer son rôle et il n'est pas de la seule responsabilité du Maire de Nevers d'ouvrir et de fermer des classes ou d'ouvrir et de fermer des écoles.

Or malgré notre lettre, aucune mesure n'a été prise pour assurer la transparence et la légalité des décisions. Vous comprendrez bien que dans ces conditions, nous nous interrogeons avec beaucoup d'inquiétude sur le rôle du CDEN. Le projet de fermetures des écoles de Nevers n'a toujours pas été présenté aux membres du CDEN et aucune réponse à notre lettre commune ne nous a été transmise.

Déjà, sur Nevers, nous sommes inquiets par rapport au déroulement des NAP, pour exemple l'école Blaise Pascal ne change pas de jour pour les activités (gardant le mardi) ce qui bloquera le secteur de Lund alors qu'une rotation des quatre secteurs de Nevers était promise chaque année. Et ce n'est que le début, d'une longue liste de dysfonctionnements faisant suite à une action faite dans l'urgence d'économie pour Nevers. Et les enfants dans tout cela !

Nous souhaitons que les fermetures projetées dans les années à venir, donnent lieu à moins de précipitation et à plus de concertation.

Nous pensons aussi à l'école de la Celle sur Nièvre, les enfants vont se retrouver dans une structure modulaire !!! Fermer des écoles mais à quel prix !

D'autres points pourraient allonger cette déclaration, et c'est pour cela qu'en signe de protestation et d'indignation, nous sommes au regret de refuser de siéger à cette réunion.